



## REGLEMENT INTERIEUR LES BLITZ DU PION PACÉ MJC

### **Article 1 :**

Le club du Pion Pacé MJC organise le 1<sup>er</sup> Blitz du Pion PACÉ.  
Tournoi homologué FFE et FIDE, ouvert à tous les licenciés A ou B sans condition de Elo.

### **Article 2 :**

Les règles du Jeu sont celles actuellement en vigueur à la FIDE, toutefois la partie est nulle si la position est telle que l'adversaire ne peut mater le roi du joueur par une suite de coup légaux  
Les appariements se font au Système Suisse intégral.

### **Article 3 :**

Cadence : 3mn + 2s/cp cadence Fischer  
Nombre de rondes : 9  
Les parties sont comptabilisées pour les classements Elo Blitz FIDE et FFE.

### **Article 4 :**

Inscriptions et Vérification des licences : le vendredi 09 juin de 19h30 à 19h45.  
Il est demandé de se préinscrire en ligne au plus tard le jour même (avant 19h30)  
Pour les inscriptions après 19h30, les joueurs sont appariés à partir de la 2<sup>ème</sup> ronde.  
Heure des différentes rondes du 1<sup>er</sup> Blitz du PION PACÉ.  
Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.  
Ronde 1 : 19h45  
Ronde 2 : 20h00  
Ronde 3 : 20h15  
Ronde 4 : 20h30  
Pause de 15  
minutes  
Ronde 5 : 21h00  
Ronde 6 : 21h15  
Ronde 7 : 21h30  
Ronde 8 : 21h45  
Ronde 9 : 22h00  
Le numéro d'homologation FFE est 59595.  
Les parties ne sont pas supervisées. Le délai de forfait est fixé à 5 minutes.  
L'utilisation du Bye n'est pas autorisé dans les différents tournois.  
Remise des prix le jour du tournoi.

### **Article 5 :**

Droits d'inscriptions : 2 Euros et 2 Euros Jeunes (-20 ans) à payer sur place en espèce.  
Le nombre de participants est limité à 60 joueurs.

**Article 6 :**

Prix : 75% des droits d'inscriptions sont reversés.

1/3 au premier arrondi à l'euro supérieur

1/4 au deuxième arrondi à l'euro supérieur

1/6 au 3<sup>ème</sup> arrondi à l'euro supérieur

**Article 7 :**

Départage des ex-aequo :

1<sup>er</sup> départage - Buccholz tronqué

2<sup>ème</sup> départage - Buccholz

3<sup>ème</sup> départage - Performance

**Article 8 :**

Arbitre Principal : Michel Yché - Arbitre fédéral Open 1

Autres Arbitres : arbitre désigné le cas échéant par l'arbitre principal.

**Article 9 :**

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal,  
Michel Yché

L'Organisateur  
Guillaume Billouin

Fait à Pacé, le 8 juin 2023



Version 1 : 08/06/2023